



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Identification des aires d'accélération des énergies renouvelables terrestres*

Outil cartographique d'appui à la prise en compte des zonages environnementaux

[Guide de prise en main](#)

* Article 15 de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables

Points de vigilance



- Cet outil a été développé afin de répondre au besoin urgent des communes d'appui à l'identification des aires d'accélération d'ici mi-octobre 2023 ; mais **son utilisation n'a pas vocation à être pérennisée dans le temps**. A termes, les zonages environnementaux nécessaires à l'appui à la planification des EnR terrestres seront basculés sur le site de [l'INPN](#), où les données sont régulièrement actualisées
- La couche des « espaces naturels sensibles » est en cours de construction
- Certains zonages prévus à la Stratégie nationale aires protégées 2030 **n'ont pas pu être intégrés dans cet outil cartographique. Il s'agit des :**
 - o Sites bénéficiant d'une obligation réelle environnementale prévus par l'article L. 132-3 du CE ;
 - o Zones humides d'intérêt environnemental particulier définies par le a du 4° du II de l'article L. 211-3 du CE ;
 - o Cours d'eau définis au 1° du I de l'article L. 214-17 du CE ;
 - o Sites classés prévus par l'article L. 341-1 du CE ;
 - o Bande littorale prévue à l'article L. 121-16 du CU ;
 - o Espaces remarquables du littoral prévus par l'article L. 121-23 du CU ;
 - o Forêts de protection prévues par l'article L. 141-1 et suivants du code forestier, notamment celles désignées pour des raisons écologiques ;
 - o Sites du domaine foncier de l'Etat.
- Les zonages prévus à la loi précitée **n'ont pas vocation à se substituer aux critères de réalisation d'un état initial et d'identification des enjeux attendus à l'échelle des projets, lors de la réalisation des études d'incidences environnementales**
- Cet outil cartographique complète celui relatif aux données dites « énergétiques » et pour lesquelles la loi a prévu une diffusion par l'Etat ([portail cartographique EnR – version bêta](#)).

Sommaire

- Accès à l'outil cartographique
- Présentation générale
- Se situer dans la carte
- Utiliser l'outil cartographique

https://lizmap.ofb.fr/ofb/visualisation/index.php/view/map/?repository=enrdetaille&project=enr_detaille

Présentation générale

Objectif

- Consulter les zonages environnementaux à prendre en compte lors de l'identification des aires d'accélération des EnR terrestres

- Tenir compte des catégories de zonages prévues à l'article 15 de la loi n°2023-175 du 10 mars 2023
 - ✓ Zones exclues des aires d'accélération de toutes les EnR terrestres - exception faite des procédés de production en toiture

 - ✓ Zones exclues des aires d'accélération de l'éolien terrestre

 - ✓ Zones nécessitant au préalable l'avis du gestionnaire

 - ✓ Zones de prévention et de maîtrise des dangers ou des inconvénients qui résulteraient de l'implantation d'installations de production d'énergies pour les intérêts mentionnés aux articles L. 211-1 et L. 511-1 du code de l'environnement

Présentation générale

- 1 « Bloc carte » restituant les différentes couches sélectionnées
- 2 Moteur de recherche des communes
- 3 Console d'administration permettant de choisir les zonages à afficher
- 4 Minicarte pour se repérer sur le territoire
- 5 Echelle de visualisation de la carte

The screenshot displays the OFB web application interface for "Caractérisation des énergies renouvelables terrestres – Enjeux environnementaux". The interface is divided into several key components:

- Search Bar (2):** A search field labeled "Rechercher" with a search icon and a "Localisation" button. Below it are input fields for "dept" and "com".
- Layer Selection Panel (3):** A sidebar on the left containing a tree view of administrative and environmental layers. The "Zonages administratifs" section is expanded, showing options for "Régions", "Départements", "EPCI" (with sub-options for Métropole, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte, and La Réunion), "Communes", and "Zonages exclus des aires d'accélération de toutes les ENR (sauf toitures)", "Zonages exclus des aires d'accélération de l'éolien terrestre", "Zonages nécessitant l'avis du gestionnaire", and "Exemple de zones de prévention et de maîtrise des risques".
- Map (1):** A central map of France showing various administrative boundaries and environmental zones. A red circle with the number "1" is placed over the map area.
- Locator Map (4):** A small inset map in the bottom right corner showing the location of the current view within France.
- Scale Bar (5):** A scale bar in the bottom right corner showing a scale of 1:2311162, with a distance of 25 km and 50 km. It also includes a "Mètres" button.

Se situer dans la carte

Se déplacer

- Rechercher sa commune à l'aide du moteur de recherche (*recommandé*)

The screenshot displays the OFB website interface for "Caractérisation des énergies renouvelables terrestres – Enjeux environnementaux". The search bar is highlighted with an orange circle and an arrow pointing to it. The search bar contains the text "Rechercher" and a "Commune" label. Below the search bar, there are input fields for "dept" and "comm". The map shows various regions and administrative boundaries, with labels for "Guernsey", "Jersey", "Le Havre", "Caen", "Normandie", "Paris", "Rennes", "Le Mans", "Orléans", "Nantes", "Angers", "Tours", and "Pays de la Loire". The OFB logo is visible in the top left corner, and the OpenStreetMap logo is in the bottom right corner.

Se situer dans la carte

Se déplacer

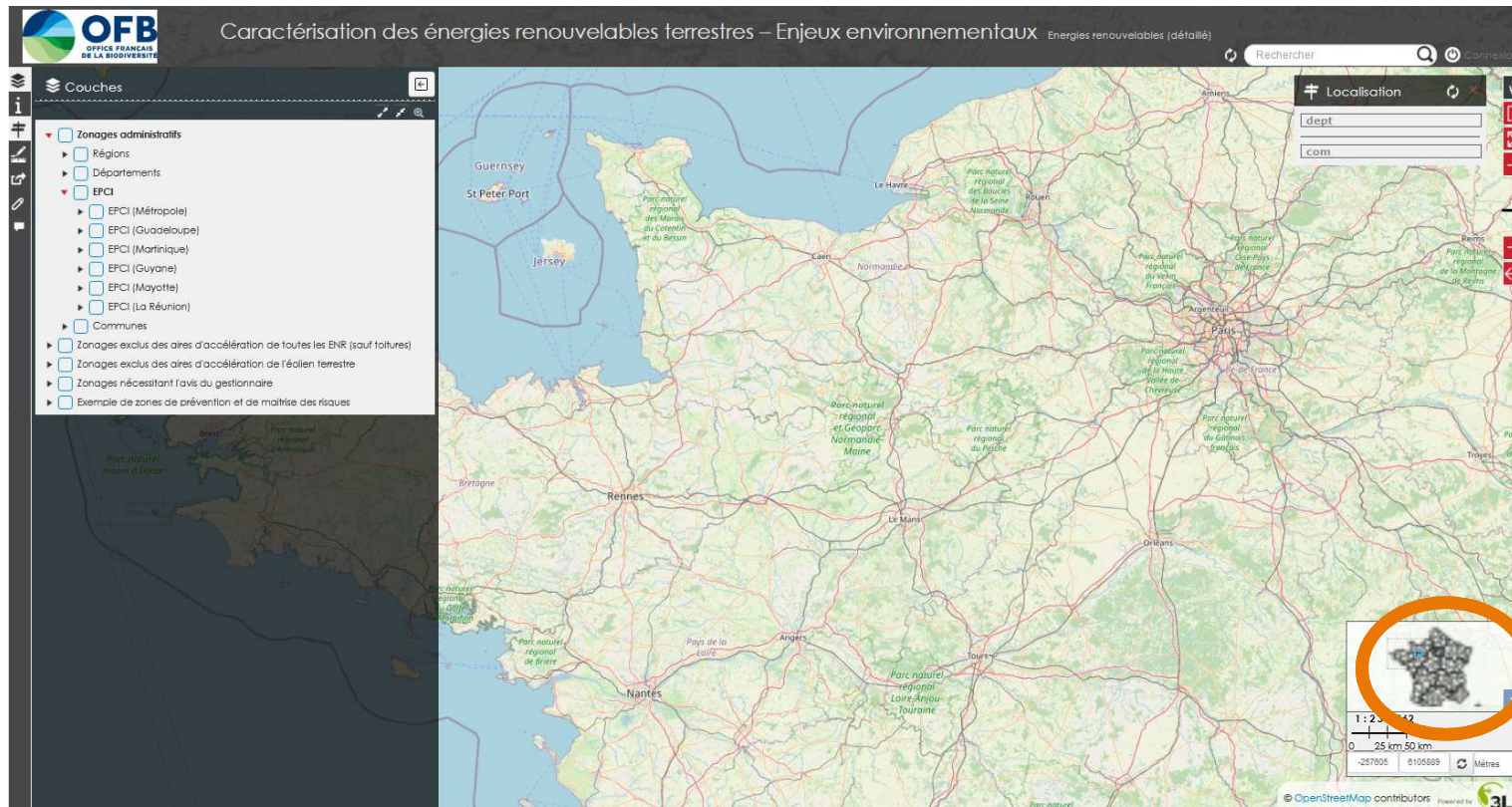
- Rechercher sa commune à l'aide du moteur de recherche (recommandé)
- Cliquer sur la carte et naviguer au sein de la carte

The screenshot displays the OFB (Office Français de la Biodiversité) website interface. The main title is "Caractérisation des énergies renouvelables terrestres – Enjeux environnementaux" with a sub-header "Energies renouvelables (détailé)". A search bar is located at the top right, with the text "Rechercher" and a magnifying glass icon. Below the search bar is a "Localisation" section with input fields for "dept" and "com". On the left side, there is a "Couches" (Layers) panel with a tree view of administrative zones: "Zonages administratifs" (Regions, Departments, EPCI, Communes), "Zonages exclus des aires d'accélération de toutes les ENR (sauf toitures)", "Zonages exclus des aires d'accélération de l'éolien terrestre", "Zonages nécessitant l'avis du gestionnaire", and "Exemple de zones de prévention et de maîtrise des risques". The main map area shows a satellite-style map of France with various administrative boundaries and labels for cities and regions. A red circle highlights a specific location on the map, and a red arrow points from the text "Cliquer sur la carte et naviguer au sein de la carte" to this circle. The map includes a scale bar (1:2311142) and a compass rose. The bottom right corner features the OpenStreetMap logo and the 3iZ logo.

Se situer dans la carte

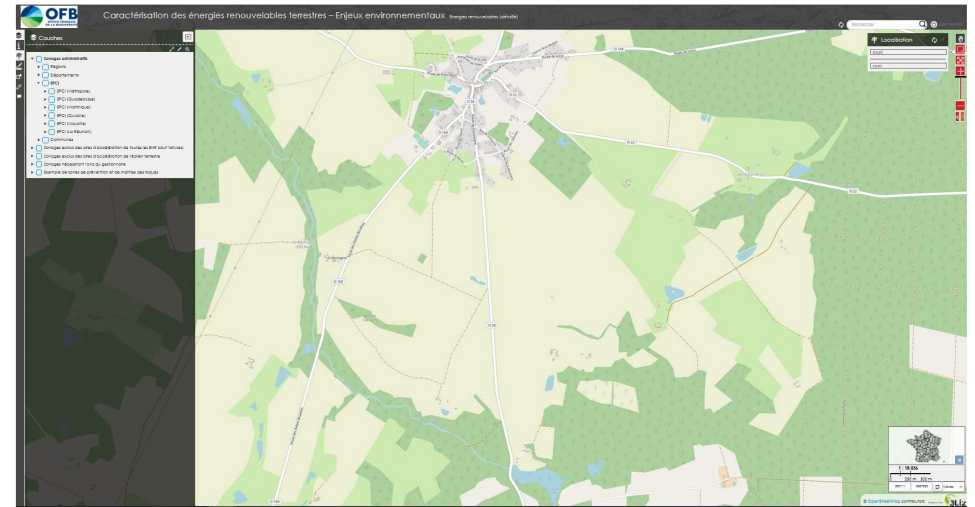
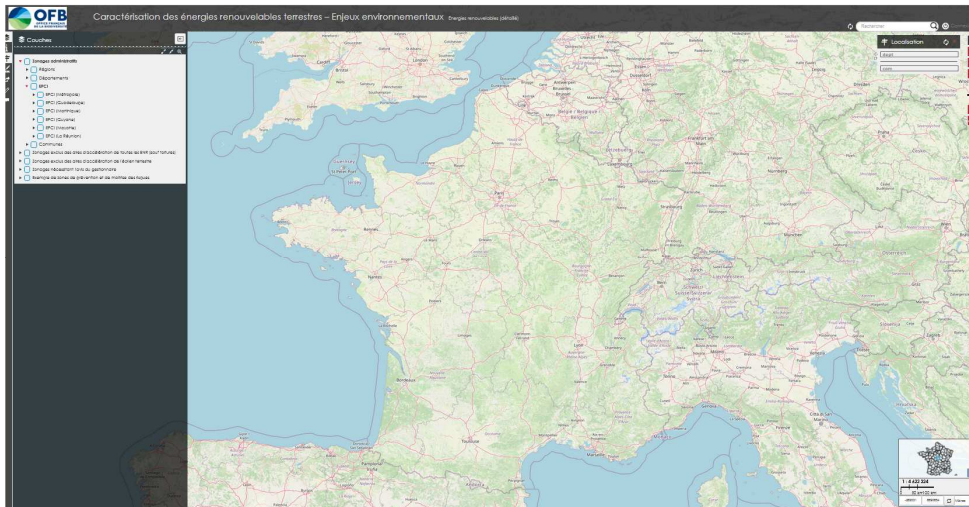
Se déplacer

- Rechercher sa commune à l'aide du moteur de recherche (recommandé)
- Cliquer sur la carte et naviguer au sein de la carte
- Cliquer sur la minicarte et se déplacer rapidement au sein du territoire



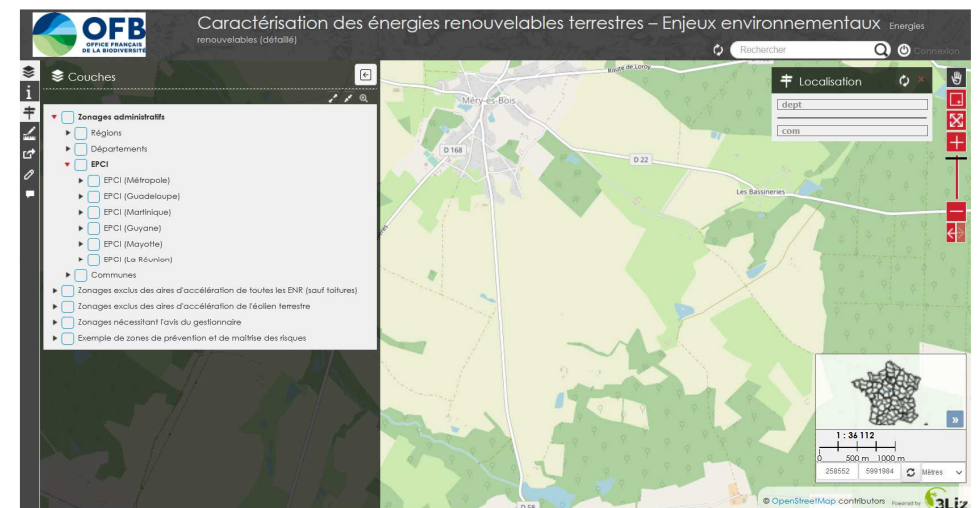
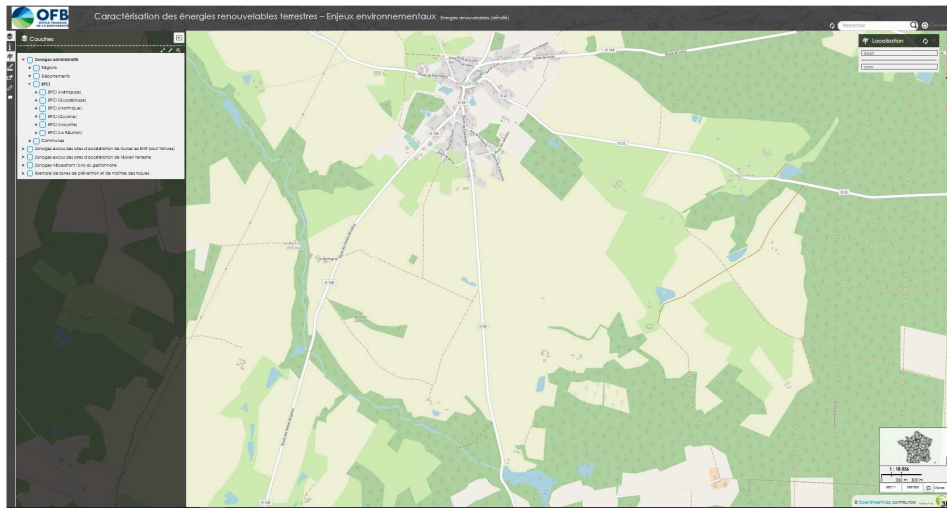
Zoomer / dézoomer

- Zoomer / dézoomer le « bloc carte » uniquement : tourner la roulette de la souris vers l'avant ou vers l'arrière
- Zoomer / dézoomer l'ensemble de l'affichage (bloc carte, moteur de recherche, console d'administration) : cliquer sur « CTRL » et tourner la roulette de la souris vers l'avant ou vers l'arrière



Zoomer / dézoomer

- Zoomer / dézoomer le « bloc carte » uniquement : tourner la roulette de la souris vers l'avant ou vers l'arrière
- Zoomer / dézoomer l'ensemble de l'affichage (bloc carte + moteur de recherche + console d'administration) : cliquer sur « CTRL » et tourner la roulette de la souris vers l'avant ou vers l'arrière



Utiliser l'outil cartographique

Choisir les
zonages à
afficher sur
la carte

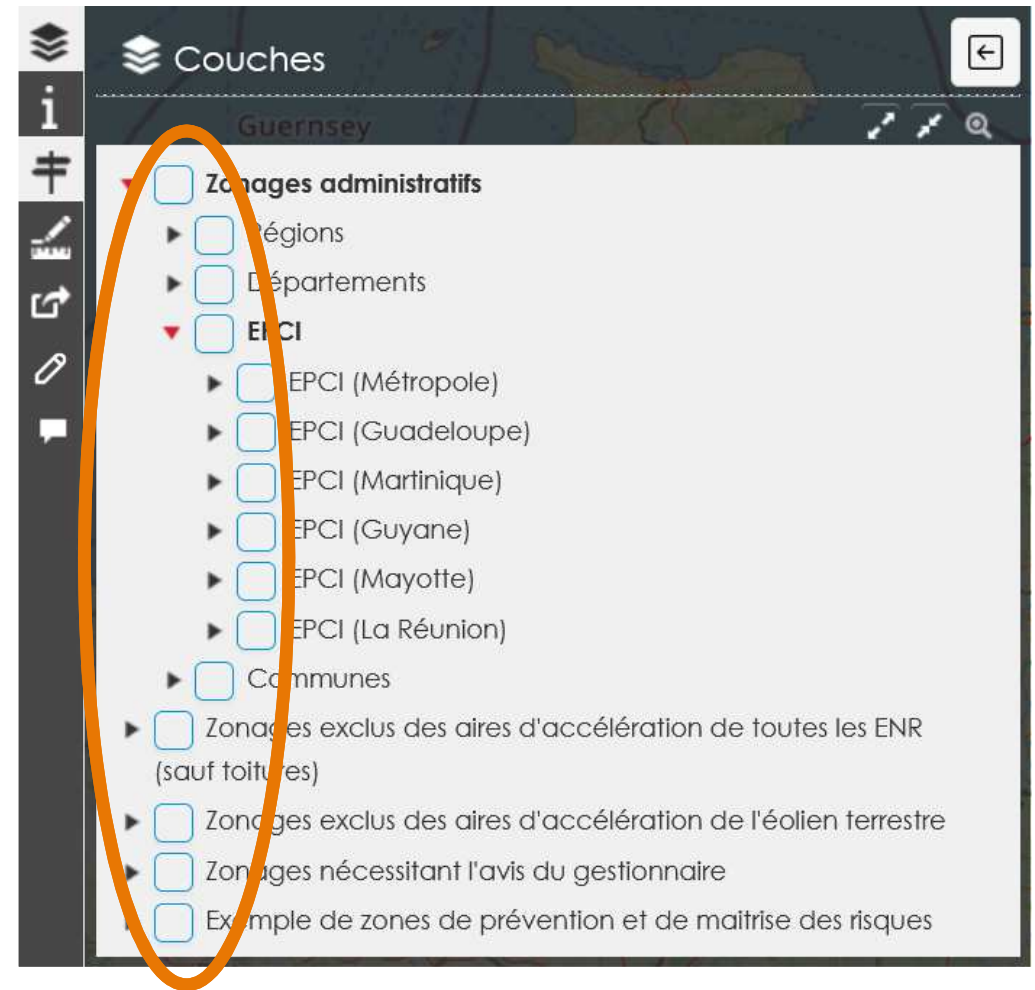
- Afficher les différentes catégories de zonages



Utiliser l'outil cartographique

Choisir les zonages à afficher sur la carte

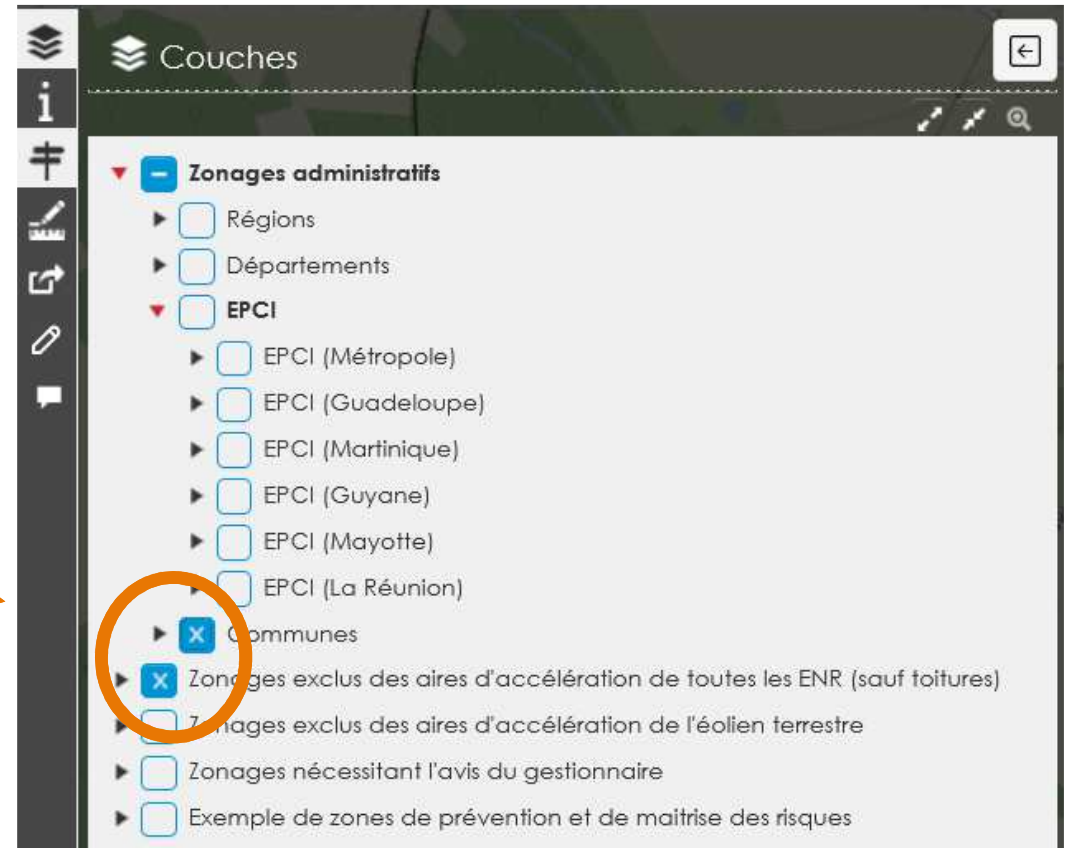
- Afficher les différentes catégories de zonages
- Cocher la ou les catégories désirées parmi les différents choix possibles



Utiliser l'outil cartographique

Choisir les zonages à afficher sur la carte

- Afficher les différentes catégories de zonages
- Cocher la ou les catégories désirées parmi les différents choix possibles
- Exemple : couche des communes et des zones exclues des aires d'accélération de toutes les EnR (sauf équipements en toitures)



Utiliser l'outil cartographique

Choisir les zonages à afficher sur la carte

- Afficher les différentes catégories de zonages
- Cocher la ou les catégories désirées parmi les différents choix possibles
- Rafraîchir la carte
 - Décocher les catégories de zonages précédemment choisies
 - Cliquer sur

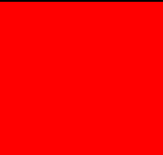


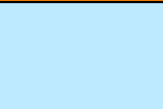


Caractérisation des EnR terrestres – Enjeux environnementaux

Couches

- Zonages administratifs
 - Régions
 - Départements
 - EPCI
 - EPCI (Métropole)
 - EPCI (Guadeloupe)
 - EPCI (Martinique)
 - EPCI (Guyane)
 - EPCI (Mayotte)
 - EPCI (La Réunion)
 - Communes
- Zonages exclus des aires d'accélération de toutes les ENR (sauf toitures)
- Zonages exclus des aires d'accélération de l'éolien terrestre
- Zonages nécessitant l'avis du gestionnaire
- Exemple de zones de prévention et de maîtrise des risques

Zonages représentés sur la carte et légende associée

<p>Zonages exclus des aires d'accélération concernant toutes les EnR</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Parcs nationaux • Réserves naturelles 	
<p>Zonages exclus des aires d'accélération concernant l'éolien terrestre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Natura 2000 - Zones de Protection Spéciales (ZPS) • Natura 2000 - Zones Spéciales de Conservation à enjeux « chiroptères » (ZSC) 	
<p>Zonages nécessitant au préalable l'avis du gestionnaire (zonages inscrits à la Stratégie nationale aires protégées 2030* et au Décret n° 2022-527 du 12/04/22**)</p>	<p>Zones de protection forte (en complément des cœurs de parcs nationaux et des réserves naturelles précitées) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arrêtés de protection préfectoraux pris en application des articles L. 411-1 et L. 411-2 du CE (biotopes, habitats naturels et géotopes) • Réserves biologiques prévues à l'article L. 212-2-1 du code forestier <p>Aires protégées listées à la Stratégie nationale aires protégées 2030 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sites relevant du domaine du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres au sens de l'article L. 322-9 du CE • Périmètres de protection des réserves naturelles nationales prévus par l'article L. 332-16 du CE • Sites prévus par l'article L. 414-11 du CE sur lesquels un conservatoire d'espaces naturels détient une maîtrise foncière ou d'usage • Réserves nationales de chasse et de faune sauvage prévues par l'article L. 422-27 du CE • Espaces naturels sensibles prévus par l'article L. 113-8 du code de l'urbanisme (CU) – en construction • Sites Natura 2000 (en complément des ZPS et ZSC chiroptères précitées) • Sites RAMSAR (au titre des zones délimitées par la France en application des instruments régionaux ou internationaux) • Parcs naturels régionaux • Biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (au titre des zones délimitées par la France en application des instruments régionaux ou internationaux) • Réserves de biosphère (au titre des zones délimitées par la France en application des instruments régionaux ou internationaux) 	
<p>Ex. de zones pour lesquelles il convient de prévenir et maîtriser les risques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aires de captage AEP 	

Utiliser l'outil cartographique

Identifier la nature des zonages affichés

- Cocher la ou les catégories de zonages souhaitées
- Cliquer sur les zones colorées en rouge ou orange ou hachurée. Les informations sur le ou les zonages situés sur ce site apparaissent dans une fenêtre indépendante (« popup »)
- Dérouler l'ascenseur sur la droite du popup pour prendre connaissance de toutes les informations

Caractérisation des énergies renouvelables terrestres – Enjeux environnementaux Energies renouvelables (détaillé)

narbonne

Pop-up

Zonages exclus des aires d'accélération de toutes les ENR (sauf toitures)

Code de la zone	FR9300036
Nom	Sainte Lucie
Type de zonage	Réserve naturelle régionale

1 : 288 895

0 5 km 10 km

334350 5347047 Mètres

Bonne lecture !